

PV - CONSEIL DE L'AGL**CONSEIL DU 14/3/2023****ORDRE DU JOUR**

- Point d'information de la Commission Électorale
-

PRÉSENCES

- Présent.e.s et Représenté.e.s :
Ahmed Abdi, Yasmine Buxant, Lucas Cauwel, Luc Dejalle, Thomas Delire, Nicolas Donnay, Aurore Duquesne, Paulin Eliat-Eliat, Noé Fache, Louis-Philippe Gérard, Justive Havelange, Esteban Herbays, Iphigénie Koutsougéras, Chloé Ladowski, Bastien Latour, Marie Mac Donough, Gery Maertens, Eduard Mandan, Leo Morren, Simon Noppe, Alice Pecheur, Eva Pigeon, Benita Tia, Nana Tounkara, Wail Qadari Jamai, Gabrielle Meyers et Dorsan Van Cutsem.
- Absent.e.s
- Invité.e.s

APPROBATION DE L'OJ ET DU PV DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Nicolas Donnay demande s'il y a des propositions de modification de l'ODJ.

Iphigénie Koutsougeras demande à mettre avant la pause le point sur les AGL nights.

Le conseil approuve.

La présidence a acté la démission de certains mandats.

Nicolas Donnay explique qu'il faut bien dire quand les gens partent et notifier quand les gens reçoivent une procuration. Il explique que c'est le dernier conseil de l'année avec ces mandataires. Le prochain conseil se déroulera après les élections.

Géry Maertens dit que **François Nicks** n'est plus conseiller car il n'est plus étudiant à l'UCLouvain. Il est mentionné que cette personne doit démissionner.

Les gens testent le système de vote

[19h16 : **Esteban Herbays** reçoit la procuration de **Benita Tia**]

ÉVÉNEMENTS PROPRES À CE CONSEIL

Point info comelec

Simon Noppe fait un point sur les élections étudiantes de la semaine prochaine. Il rappelle les dates du scrutin, les infos de l'AG du 15/03/2023 et de ce que la commission électorale attend des étudiant·es au niveau de la communication pendant le scrutin. Il insiste sur le scrutin et l'importance d'atteindre le quorum à 20%. Il va envoyer aux candidat·es un fichier excel avec les différentes tâches en soutien à la campagne électorale. Il clôture son point.

Justine Havelange demande quand il faut remplir l'excel.

Simon Noppe répond qu'il est presque fini et le fera relire par la commission électorale et les permanent·es. Il enverra le mail demain (le 15/03/2023).

Justine conseille à **Simon** de partager le document sur le groupe du conseil.

Simon dit qu'il postera ça sur le groupe du conseil.

Ahmed demande à quelle heure se passe l'AG.

Simon répond que c'est à 19h30.

Léo Morren demande si le calendrier des motivations (atteinte des 5, 10 et 15% du scrutin) sera publié par la commission électorale.

[19h23 : **Wail Qadari** arrive avec la procuration de **Gabrielle Meyers**]

Simon dit qu'il tiendra au courant les candidat·es et listes au fur et à mesure.

Point décision : note de position - réforme des rythmes académiques.

[19h24 : **Dorsan Van Cutsem** arrive]

Simon Noppe, **Adélie Pirlot** et **Aurore Duquesne** présentent la note sur les rythmes académiques.

Simon présente le plan de leur présentation. Il commence par présenter l'historique du nouveau calendrier. Il dit que la position du Conseil Académique et CEFO n'était pas très positive et qu'il faut attendre de voir ce que le recteur décidera.

Il détaille ensuite l'agencement du nouveau calendrier. Il y a quelques exceptions possibles imaginées concernant les stages et les mémoires (prolongation de session,

etc.).

Dorsan demande quelles dates sont définies pour les examens et les défenses de mémoire.

Simon répond qu'il n'y a pas encore de date fixée.

Adélie Pierlot dit que la seule chose fixée, c'est le début de l'année. Ensuite, viennent les 12 semaines et puis la liberté académique, les vacances de Noël et, à nouveau, les 12 semaines de liberté. Donc rien n'est fixé pour les examens et les mémoires.

Justine Havelange complète en disant que le décret fixe les évaluations en fin de période. Et donc ça tombe après les vacances de Noël.

Iphigénie Koutsougeras ajoute qu'ils voudraient changer la méthode d'évaluation.

Adélie Pierlot explique les problématiques générales :

- Condensation de quadrimestre : pendant les 12 semaines de cours. Que va-t-il se passer niveau cours ? Soit 12 semaines plus courtes qu'avant et vont être surchargées niveau cours, soit les professeur·es adaptent leur programme en deux ans, soit ça empiète sur le blocus (et une session d'examen directement après).
- Sort de la vie des étudiant·es : dans le calendrier, du début à la fin, il n'y a pas de pause à part les vacances. Il n'y a pas de semaine tampon. Qu'est-ce qu'on fait des étudiant·es jobistes et des étudiant·es impliqué·es dans la vie sociale de l'université.
- Enchaînement du Q2 et Q3 : Il y a une semaine de suspension des activités sans forcément avoir de pause. Après les examens, il y aura une semaine de correction/consultation puis encore 3 semaines d'examens. Il n'y a pas de balises donc ce n'est pas sûr que les étudiant·es aient le temps de pouvoir étudier leurs examens.
- Bien être étudiant : pas beaucoup d'entre eux ne se sentent prêt·es mentalement.
- Liberté académique : tout est libre mais il faut 12 semaines de cours. Ce sujet pose la question de perdre tout ce qu'on a acquis. Sans balises pour fixer ces acquis, c'est difficile de savoir comment on peut les garantir. Soit les universités vont se positionner et il y aura des différences entre elles, soit les facultés vont décider et il y aura des différences entre elles ou les programmes. Ça ne prend pas en compte les double cursus ou les mineures dans des facultés différentes.
- La pédagogie actuelle n'est pas adaptée à ce type de calendrier. Cette réforme souhaite une réforme pédagogique mais elle n'est pas assez réfléchie pour l'instant. On va se retrouver à l'horizon 2024-2026 dans un calendrier absolument pas clair.

Aurore dit :

- Stages et mémoires : il n'y a pas de balises par rapport aux prolongations de session. En ce qui concerne les stages, on ne sait pas où les mettre.
- Doubles cursus : aucune information n'est communiquée à ce sujet.

- Copies : il n'est certain que les professeur·es auront le temps de corriger les copies et pour les étudiant·es de consulter les copies.
- Plein de réalités étudiantes n'ont pas été prises en compte en raison de la condensation des cours.
- Congés du personnel administratif : pour Noël les étudiant·es auront des vacances de Noël mais l'université devra rester ouverte et du coup pas de vacances.
- La troisième session serait plus étalée et la rentrée serait plus tôt et le temps de vacances de l'administration serait beaucoup plus court qu'avant.

Adélie dit qu'il y a tous ces enjeux mais aussi que personne n'a été consulté durant le travail. La FEF siège à l'ARES mais iels ont pas été écouté·es. Le corps académique n'a pas été non plus consulté et tout le monde se rend compte que ce calendrier va engendrer un grand nombre de problèmes.

Les positions :

- Pour une vraie réforme pédagogique en amont
- Contre une précipitation de la réforme : Glatigny arrive en fin de mandat et c'est une opportunité politique qui ne se représentera pas de sitôt.
- Contre l'utilisation abusive de la liberté académique : les droits acquis peuvent facilement sauter.
- Pour le démarrage d'une réflexion approfondie avec toutes les parties concernées.
- Pour une consultation des différents corps.
- Pour un apport sur la vie étudiante et sa diversité.
- Pour l'ouverture au compromis
- Pour l'alignement sur les revendications de la FEF qui sont plus ou moins proches des nôtres.

Nicolas propose de faire un débat sur la note et pas sur la réforme. Il propose de ne pas faire de prise de parole formelle.

Iphigénie indique que cette note sort maintenant car, le 30 mars, l'ARES sortira officiellement son avis. Elle dit que c'est important de se positionner avant cette date parce que la ministre donnera sa décision en fonction de l'avis de l'ARES.

Léo Morren souhaite savoir qui défend cette réforme hormis la ministre.

Adélie répond que ce sont les recteur·ices.

Iphigénie dit que les syndicats se sont positionnés pour la réforme sans consulter le personnel parce que le personnel n'est pas d'accord.

Léo demande si le recteur de l'UCLouvain va se baser sur les avis des corps.

Iphigénie dit oui pour l'avis final.

Simon ajoute qu'il y a quelques informations qui passaient en CA sans plus. Mais pas

d'avis donné par le CA et donc problème que le recteur représente et défende cette réforme sans consultation du CA.

Justine explique qu'avant ce pré-avis, il n'y a eu aucune consultation. Un mois avant que la décision tombe, Vincent Blondel disait que la ministre n'allait pas agir. Il y a un GT qui a bossé seul sans consulter personne et en a rendu un pré-avis et maintenant il faut se positionner et rendre le nôtre.

Esteban Herbays demande ce qui les empêche de fixer des dates de blocus et d'examen.

Iphigénie dit que c'est pour changer notre manière d'être évalué-es.

Aurore dit qu'il faut repenser le fond avant la forme.

Iphigénie dit que si on fige les évaluation en fin de période, il faut le faire avant de fixer les calendriers.

Dorsan Van Cutsem ajoute que soit on se positionne pour dire que c'est pas assez réfléchi, soit on prend le temps de réfléchir à quel combat on décide de mener.

Justine dit que l'AGL s'est déjà positionnée contre dans différentes instances. Elle dit qu'on est contre pour telles raisons et qu'on veut ça. Tout se jouera à la réunion de l'ARES le 30/03. La prochaine étape sera de fixer une note, ensuite communiquer largement avec une pétition de la FEF pour demander l'avis/soutien des étudiant-es, du mass mailing, des actions symboliques, etc. Plein de choses se mettent déjà en place. La FEF a par exemple demandé de faire une grande AG le 27/03 ouverte à tous·tes afin de mobiliser les gens pour le 30/03. Ce qui sera défendu par beaucoup de gens à l'ARES c'est contre la réforme.

Nicolas remercie pour le débat et propose de voter la note.

Il annonce qu'il a reçu un **amendement** de **Julien Lejeune** : supprimer "pour un alignement avec la position de la FEF".

Nicolas dit que pour lui l'amendement n'est pas assez pertinent puisqu'on est affilié-es à la FEF.

Simon propose de contextualiser l'amendement en précisant "la note de minorité de la FEF du X".

L'amendement est accepté au consensus.

[Vote de la note : 27 pour, 0 contre, 0 abstention]

Eduard Mandan communique juste d'aller signer la pétition de la FEF.

Justine dit de venir à l'AG le 27/03 et que les gens viennent à l'ARES le 30/03 sur le temps de midi.

Eduard Mandan demande si les événements seront publiés sur les réseaux sociaux.

Point sur la note sur les VSS

Nicolas invite **Justine** à présenter la note sur les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS).

Justine demande qui a lu la note. Le travail a été effectué sur **Eva, Wail** et **Adélie**. La volonté de cette note c'était de graver dans le marbre le travail fait sur les questions de VSS à l'université. C'est un travail de longue haleine dans les instances et collectifs. La Cellule Together a été créée en 2019 mais il n'y a pas de vraie position au sein de l'AGL qui récapitule tout. La note remet en contexte, argumente avec chiffres les VSS en Belgique et souhaite figer une position commune sur ce qu'on défend dans les instances.

[20h05 : **Simon Noppe** quitte le conseil] 25 personnes sont présentes et représentées.

Positions :

- Pour une politique institutionnelle contre les VSS à l'UCLouvain (personnel et étudiant·ees)
- Volonté de mettre en lien les savoirs développés scientifiquement et des militant·es
- Pour la transposition d'une résolution au parlement de la FWB dans le RGEE (ça date d'il y a un an mais ce n'est pas encore le cas).
- Pour une budgétisation des demandes financières et humaines (au sein de l'AGL, de l'UCLouvain et Communautaire) vers la prévention, la protection/soutien des victimes et les poursuites.
- Pour développer des évaluations des dispositifs.
- Pour l'AGL : se former proactivement sur les questions de VSS
- Pour la mise en place d'une procédure disciplinaire interne à l'AGL.
- Pour la mise en place d'une charte
- Se questionner sur l'éligibilité sur les personnes accusées de VSS (pdv regelec)
- Se positionner contre un discours uniquement sécuritaire
- Pour la protection des victimes (et présumées) pour ne pas engendrer de victimisations secondaires.

Cela constituerait une base pérenne au travail sur les VSS au sein de l'UCLouvain et de l'AGL. Elle guiderait ainsi le travail des futur·es représentant·es et évoluerait aussi au fur et à mesure des combats gagnés sur le sujet.

Nicolas invite à prendre la parole directement.

Gery a des questions concernant les conseiller·es et la gestion des violences présumées. Il proposerait de mettre un organe "juge" formé pour définir les violences présumées ou non afin de ne pas politiser.

Justine dit que ce n'est pas dans la note. Ce genre de dispositif sera défini dans une réflexion plus précise. C'est une position générale, pas un dispositif concret.

Nicolas dit qu'il faut mettre des cadres concrets parce que ce n'est pas normal ce qu'il s'est passé cette année. La Présidence du Conseil n'est pas conçue pour gérer ça.

Léo demande par rapport à l'objectif de la gestion des VSS à l'UCLouvain. Il demande si l'AGL a vocation à influencer la politique de l'université au niveau des VSS. Souhaite-t-on un système "étudiant·es pour étudiant·es" ou "étudiant·es pour tout le monde" ?

Il demande aussi quelles sont les procédures légales que l'on peut faire.

Justine dit oui.

Justine dit qu'à l'heure actuelle, les procédures disciplinaires peuvent être suspendues en attendant un jugement pénal. Le cadre de ces suspensions n'est pas au point. Sauf que par rapport à la loi c'est un problème. Ce sont des débats qui ont lieu en GT RGEE donc il y a une volonté de travailler la dessus.

Léo demande si la note permet de se positionner par rapport aux VSS.

Justine dit oui. Au même titre qu'un·e étudiant·e qui fait du plagiat et qui sera exclu de l'UCLouvain pour ces faits.

Nicolas demande s'il y a des amendements. Il n'y en a pas.

Nicolas lance le vote.

[Vote : 21 pour, 0 contre et 4 abstention]

La note a été acceptée.

Nicolas propose que tant qu'on est encore 25, on fasse les votes de mandat et après on passe aux AGL Nights.

Vote des mandats

[CONSEIL ADMINISTRATION (CA)]

Nicolas dit qu'il a reçu une candidature par mail.

Wail se présente pour le CA. **Nicolas** demande si **Wail** veut dire un mot. Il répond que non.

Le vote est ouvert.

[Vote : 21 pous, 4 contres et 0 abstention]

Nicolas dit que **Chloé Ladowski** se présente pour le CASE.

Le vote est ouvert.

[Vote : 25 pous, 0 contre et 0 abstention]

Point d'information sur les AGL Nights

Iphigénie présente les AGL Nights. Elle demande aux conseiller.es de s'inscrire dans des shifts. Les conseiller.es s'inscrivent au compte-goutte. Iphi présente la vidéo des AGL Nights.

***** PAUSE MANGER *****

[20h48 : **Yasmine Buxant** arrive] - **Nicolas** perd la procuration de **Yasmine**. **Nicolas**

recupère la procuration de **Simon Noppe**.

[Esteban quitte le conseil à 21h01]

[Géry quitte le conseil à 21h03]

*** FIN DE LA PAUSE ***

Point divers

Clara et **Florentin** annoncent que c'était leur dernier conseil.

RETOUR ÉVENTUELS DES DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

Retour GT Statut

Nicolas dit qu'on va repousser la présentation au prochain conseil. A titre d'info, le GT Statut ne fait pas de grosse modif mais surtout un dépoussiérage de la forme. Certaines choses comme par ex : on doit publier au calendrier du carpe que les calendriers se réunissent, n'ont pas de sens à être obligatoire.

Il demande si des conseiller.es ont des questions ou souhaitent rejoindre le GT

Justine Havelange dit que c'est un truc voté par le nouveau conseil AGL. Dans la note votée, on parle de charte. L'idée est de proposer de construire une charte. Si ça chauffe les gens, que les gens reviennent vers Justine. Plein de chartes sont en train d'être créées. GCL et Fédé sont en train de faire ça.

Il y a aussi la charte de la PKS qui est en train d'être proposée à tous les kaps pour qu'ils adhèrent.

Nicolas demande si des gens ont qqch à ajouter.

Il demande si quelqu'un.e a des points divers à partager.

MANDATS ET COOPTATIONS